



L'ECHO DE BERUS N°29



Sommaire

Mot du maire p. 1

Budget de la commune p.2

Dépenses et recettes de fonctionnement

Réalisations et projets p.2et 3

Réalisations et projets

Le déneigement et salage

Médaille

Informations pratiques p. 4



L'équipe municipale, à mi-mandat, poursuit son activité et travaille les projets programmés lors de l'élection de 2008. Un certain nombre de réalisations ont été effectuées, mais nous devons poursuivre. Quelques chantiers importants restent à concrétiser et notamment le programme d'aménagement du bourg.

Nous sommes au stade des études et espérons disposer d'un projet finalisé pour la fin de cette année pour une réalisation partielle en 2012. Le souci de la municipalité est toujours de rechercher des financements pour nos projets et la quête aux subventions est de plus en plus difficile.

Aussi, la réforme des collectivités en perspective n'est pas de nature à rassurer sur les ressources financières des communes.

Les projets de fusion de communautés de communes inquiètent quant à la place qu'aurait une commune comme la notre dans un regroupement à 40 communes. Quelle possibilité de faire entendre sa voix dans une telle structure avec un seul représentant pour la commune? Quel avenir pour les petites communes ?

Malgré tout cela, il faut rester mobilisé et continuer de faire des projets. Toutefois, pour les années à venir, si l'on veut développer nos équipements pour proposer un cadre de vie agréable et confortable aux Béruriens, nous serons contraints d'agir sur le levier fiscal.

Merci aux membres de la commission communication qui préparé ce nouvel écho et en particulier à Laurent ROWLAND qui a réalisé, comme pour les trois précédentes éditions la rédaction et mise en page du document.

Même si certains des propos qui précèdent interpellent, nous restons confiants et ambitieux.

G. LAMARE

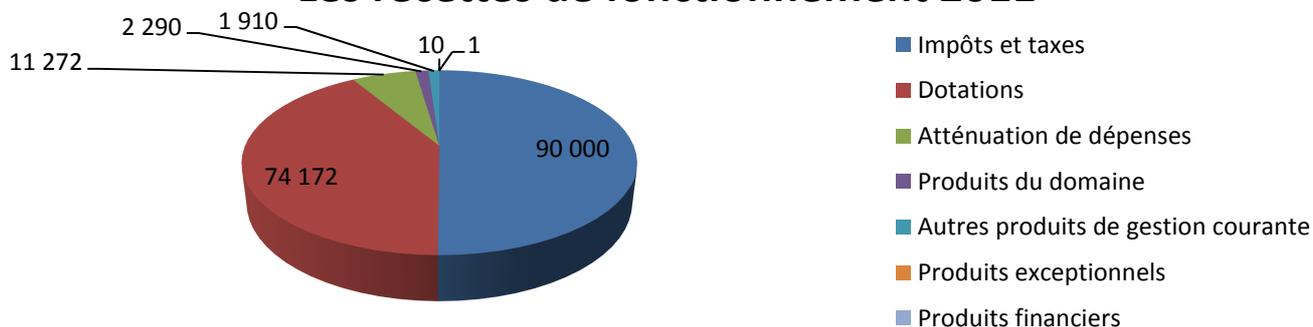
Edition 2011

Budget primitif de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement 2011



Les recettes de fonctionnement 2011



Les réalisations et les projets

Les travaux en cours

- L'aménagement de l'ancienne mairie en garderie et salle de réunion a démarré. La fin des travaux est prévue aux alentours du 1^{er} trimestre 2012.
- Le bardage du préau de l'ancienne école devrait être réalisé d'ici la fin de l'année, ce qui permettra au Comité des Fêtes de stocker son matériel dans ce local.

Les réalisations en 2011

- les 4 statues qui avaient été récupérées à La Poterie il y a une vingtaine d'années et qui étaient stockées à la sacristie ont été restaurées. Afin d'éviter qu'elles se détériorent à nouveau, elles seront posées sur des socles en bois afin de les isoler du sol. Ci-dessous les photos avant et après restauration.



Les projets 2012

L'aménagement du bourg est encore à l'étude. Des esquisses nous ont été proposées par le bureau d'études qui travaille sur notre projet. Un avant-projet nous sera prochainement soumis et lorsque les travaux d'études nous permettront de disposer d'éléments techniques et financiers suffisants, une réunion publique vous sera proposée. Ainsi, vous pourrez apporter vos avis et remarques qui nous permettront de peaufiner le dossier

le déneigement et salage des routes

Lorsque la hauteur de neige le justifie, pour répondre au mieux aux exigences d'accès en cas d'urgence sur les secteurs accidentés, le conseil municipal a décidé le 16 décembre dernier d'une intervention sur le réseau de voirie communale. Ce sont les 2 entreprises de travaux agricoles de la commune qui interviennent, à savoir l'entreprise Bedouet pour le secteur du bourg, de La Palestine et autres voies communales, l'entreprise Bellessort pour les secteurs de La Feuillère et la zone artisanale.

Pour ce qui est de la route départementale, le RD285, qui va de la route du Mans à la route de Gesnes, c'est le Conseil Général qui a la compétence et qui est chargé de l'entretien. Nous n'avons pas, nous commune, à intervenir sur le réseau départemental. Un courrier a été adressé au Conseil Général pour signaler les difficultés fréquemment rencontrées lors des épisodes neigeux au niveau de Grouaslard, à 300 mètres de la route du Mans et une demande d'intervention plus rapide a été demandée.



Médaille

Gille Lamare élu à Bérus depuis 1989, a été décoré de la médaille d'honneur d'argent régionale, départementale et communale pour plus de 20 années de bons et loyaux services.



Informations pratiques

Pour vos travaux de ménage, bricolage, jardinage et entretien :

Pensez à « SOS Coup de Main » 15 Les Champs Roux 72610 Oisseau le Petit (tel : 02 33 82 19 38)

Vous donnez du travail à un demandeur d'emploi. Pour les emplois familiaux, vous bénéficiez de la déduction d'impôts. SOS Coup de Main se charge des démarches administratives.

Horaires d'ouverture de la mairie :

A compter du 3 octobre 2011, les horaires d'ouverture au public sont modifiés comme suit :

Mardi : de 16 à 18 h, mercredi de 10 à 12 h, jeudi de 15 à 18 h, vendredi de 10 à 12 h.

<p style="text-align: center;">MAIRIE</p> <ul style="list-style-type: none">• Mardi 16 h 00 - 18 h 00• Mercredi 10 h 00 - 12 h 00• Jeudi 15 h 00 - 18 h 00• Vendredi 10 h 00 - 12 h 00 <p>☎ : 02.33.26.83.33 ☎ : 02.33.82.00.70</p> <p>@ : mairie-berus@wanadoo.fr</p>	<p style="text-align: center;">CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE SAINT PATERNE</p> <p>Accueil du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30</p> <p>"Les Champs Roux" 72610 OISSEAU LE PETIT</p> <p>☎ : 02.33.82.19.20 ☎ : 02.33.82.19.21</p>
<p style="text-align: center;">ASSISTANTE SOCIALE</p> <p>Madame Brosset- Service Social 72610 OISSEAU LE PETIT</p> <p>☎ : 02.43 33 33 60</p>	<p style="text-align: center;">SIAEP GESNES LE GANDELIN</p> <p>Pour les secteurs de la Rivière, la Motte, la Noë, les Rablais, la Palestine, la Croix et la route des Bois de Vaux : 32 rue Madeleine 72130 GESNES LE GANDELIN</p> <p>☎ : 02.33.26.97.35</p>
<p style="text-align: center;">TRANSPORT POUR LES PERSONNES AGÉES</p> <p>Contactez Pascal COURTILOUX au 02.33.27.76.51 pour plus d'informations (dans le cadre du CCAS)</p>	<p style="text-align: center;">SIAEP CHAMPFLEUR</p> <p>Pour les autres secteurs : 23 route du Mans 72610 ARCONNAY</p> <p>☎ : 02.33.31.83.91 - ☎ : 06.07.64.05.74 ☎ : 06.78.43.62.49</p>
<p style="text-align: center;">CULTE</p> <p>Abbé Adrien CRÉTOIS Le Presbytère 72130 FRESNAY SUR SARTHE</p> <p>☎ : 02.43.97.21.28 ☎ : 06.71.76.90.08</p>	<p style="text-align: center;">APPELS D'URGENCE</p> <p>SAMU : le 15 ou 02 33 32 75 75 pour ALENCON Police Gendarmerie : le 17 Sapeurs-Pompiers : le 18 Le 112 Numéro européen</p>
<p style="text-align: center;">SIVOS DU ROSAY DU NORD</p> <p>13, rue Mairie 72610 Béthon</p>	<p style="text-align: center;">SIVOS DU COLLEGE D'ANCINNES</p> <p>Mairie – Le Bourg 72610 Ancinnes</p>

Rappels

Transports

Un bus TIS (transport interurbain de la Sarthe) est à votre disposition en période scolaire pour des déplacements à Alençon. Il s'agit d'un moyen de transport qui n'est pas réservé qu'aux scolaires, il est ouvert à tous. Le tarif est à 2 € le billet. Des plaquettes sont disponibles en mairie. Les horaires pour la période du 29 août 2011 au 7 juillet 2012 sont :

- Le matin : Départ à l'église de Bérus: lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 7 h 17 avec arrivée au Lycée Marguerite de Navarre à 7 h 28
- Le retour : lundi, mardi, jeudi, vendredi à 18 h 12, pour le mercredi retour à 13 h 27.

Ordures ménagères :

La collecte s'effectue dans la journée du mardi. Les dépôts de sacs en bordure de route ou dans les containers selon les secteurs doivent être faits le lundi soir. **Si le mardi est un jour férié, la collecte est différée au mercredi** et le dépôt des sacs la veille.